

Inauguration du foyer départemental de l'enfance

Après deux ans de travaux, le foyer départemental de l'enfance est aujourd'hui entièrement rénové. Le Conseil général de l'Allier a investi près de 4 M€ pour moderniser et améliorer les conditions d'accueil de l'établissement. L'inauguration a lieu aujourd'hui, en présence de Jean-Paul DUFREGNE, président du Conseil général de l'Allier, Marie-Françoise LACARIN, vice-présidente chargée des solidarités, des populations et des territoires, présidente du conseil d'administration du FDE et Thierry MEUNIER, directeur du foyer départemental de l'enfance (FDE).

Les locaux du foyer départemental de l'enfance, situés rue de la Motte/ rue de l'Oridelle, à Moulins, étaient devenus inadaptés. L'assemblée départementale a décidé en juin 2009 de réaliser d'importants travaux, alliant réhabilitation et construction. Désormais, les différentes unités (internat, pôle administratif, centre parental, appartements) sont regroupées dans un espace plus homogène et plus fonctionnel, permettant de répondre au mieux aux besoins des personnes accueillies.

Le Conseil général de l'Allier a financé la totalité de cette opération, pour un montant de 4 M€.

Grâce à ces travaux de modernisation, le foyer départemental de l'enfance et le Département peuvent répondre au mieux aux missions prioritaires que sont l'accueil d'urgence, l'observation, l'accompagnement et l'orientation des enfants et des adolescents confiés au Conseil général et l'accueil de parents isolés avec leur(s) enfant(s) dans le cadre du centre parental.

Les 14 places d'internat sont désormais installées dans un bâtiment neuf, auxquelles s'ajoutent 2 places en famille d'accueil. Le centre parental de 12 places bénéficie d'un cadre entièrement réhabilité.

Dans le détail, l'opération a consisté à :

- Réutiliser d'anciens locaux du Département pour recevoir le centre administratif du Foyer Départemental de l'Enfance (bâtiment A),
- Construire le centre « enfants » et les locaux communs, en liaison directe avec les bâtiments existants (bâtiment B),
- Restructurer le bâtiment C destiné à recevoir le centre parental,
- Aménager les extérieurs, accès, aires de stationnement et clôture.

Contact presse : Conseil général de l'Allier - Claire STRIFFLING-GAUTHIER
Téléphone : 04.70.34.40.31 / 06.83.19.13.06 - E-mail : striffling.c@cg03.fr



A SAVOIR :

Le Foyer Départemental de l'Enfance est un établissement social public autonome, financé presque exclusivement par le Conseil général de l'Allier.

Il exerce une mission de service public au service des enfants et des adolescents, des femmes enceintes (mineures ou majeures) et des mères ou pères isolés avec leurs enfants, dont un au moins est âgé de moins de trois ans.

D'une capacité d'accueil de 40 places, l'établissement dispose de plusieurs services : 14 places d'internat et 12 places en centre parental à Moulins et 10 places d'internat à Bellerive-sur-Allier ainsi que 4 places en familles d'accueil.

L'équipe pluri-professionnelle est composée du directeur, de deux cadres socio-éducatifs, d'un psychologue, d'une infirmière, d'éducateurs spécialisés et de jeunes enfants, de moniteurs éducateurs, de veilleurs de nuit d'agents administratifs, et d'agents techniques et d'entretien.

L'établissement est géré par un Conseil d'Administration ; ses décisions sont mises en œuvre par le directeur.

Son action :

- L'accueil à temps plein et l'hébergement en urgence ou préparé de tout enfant ou adolescent mineur des deux sexes, âgés de 3 à 18 ans, en danger ou en difficulté.
- L'observation et l'accompagnement psycho-socio-éducatif des personnes accueillies.
- L'orientation des enfants et adolescents
- L'accompagnement éducatif
- La mise en sécurité physique et psychique

Contact presse : Conseil général de l'Allier - Claire STRIFFLING-GAUTHIER
Téléphone : 04.70.34.40.31 / 06.83.19.13.06 - E-mail : striffling.c@cg03.fr



Ses objectifs :

- Faire en sorte que l'accueil dans l'établissement soit le plus chaleureux possible et que le séjour des personnes accueillies se déroule dans les meilleures conditions.
- Offrir à chacun un rythme de vie favorable à son épanouissement et son évolution.
- Adapter la durée de séjour au plus près des besoins.
- Apporter une réponse souple pour une prise en charge personnalisée à chaque situation.
- Restituer le jeune dans son histoire familiale et lui permettre d'être sujet et acteur de son devenir.
- Associer au maximum les parents à la prise en charge de leurs enfants, en les faisant participer le plus possible aux orientations et aux décisions prises pour leurs enfants pour que ce temps d'accueil ne soit pas un temps de rupture.

Les valeurs et objectifs du Foyer :

Afin de répondre le plus efficacement à ses missions, l'établissement s'efforce de conjuguer souplesse et adaptation au service des usagers. Le projet individualisé et le travail avec les familles constituent les deux enjeux essentiels de son action.

L'évolution actuelle de la protection de l'enfance entraîne la définition d'une nouvelle démarche qui se traduit par la recherche constante d'une diversification des réponses et d'un travail en réseau avec tous les partenaires extérieurs pour une prise en charge au plus près des besoins.

INAUGURATION
Mercredi 22 octobre
A partir de 14 h 30
70 rue de la Motte - MOULINS

Contact presse : Conseil général de l'Allier - Claire STRIFFLING-GAUTHIER
Téléphone : 04.70.34.40.31 / 06.83.19.13.06 - E-mail : striffling.c@cg03.fr

